

**VILLE DE MARCHIENNES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 01 avril 2026**

<p><i>Nombre de Conseillers</i> En exercice : 27 <i>Qui ont donné procuration</i> : 0 Présents : 27 <i>Qui ont pris part au vote</i> : 27 QUORUM : 14</p>	<p>L'an deux mil vingt-six, le premier avril à dix-neuf heures</p> <p>Le Conseil Municipal de la Commune de MARCHIENNES s'est réuni en salle du conseil sous la présidence de Monsieur Claude MERLY, Maire de la Commune, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins 5 jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.</p>
<p><i>Date de la convocation</i> 29/03/2026 <i>Date d'affichage</i> 29/03/2026</p>	<p><b>ETAIENT PRESENTS :</b> Claude MERLY, Laurent MARTINEZ, Philippe DESCHODT, Donato MIRAGLIA, Pascal ROUSSEAU, Serge BEAREZ, Quentin BERNARD, Raymond WOLICKI, Régis NOTOT, Eric RENARD, Antoine HALLUIN, Fabrice HOURIEZ, Jean-Claude LEYNAERT, Eloi LEMAIRE, Mmes Valérie GOUPY, Carole HURIAU, Cathy NOTOT-GOS, Catherine KOPEC, Frédérique FERREIRA, Sylvie ROUSSELLE, Mélanie DELANNOIS, Sandrine SPARTY, Dominique LUPINO, Gwendoline GARCIA, Agathe MASTROMONACO, Pascale LECLEIRE, Christine MASSET</p> <p><b>ETAIENT ABSENTS :</b> 0 <b>ONT DONNÉ PROCURATION :</b> 0 Formant la majorité des membres en exercice <b>SECRÉTAIRE DE SÉANCE :</b> Mme Agathe MASTROMONACO</p>

**Délibération n° 2026/26/CM/ND**

**Objet : Désignation des représentants des commissions communales**

**Préambule**

*Suite à la création des commissions communales facultatives par délibération du conseil municipal, il appartient désormais à celui-ci de procéder à la désignation des membres appelés à y siéger.*

*Conformément à la délibération ayant déterminé le mode de scrutin applicable aux nominations et désignations (en application de l'article L.2121-21 du CGCT), le conseil municipal doit désigner les représentants qui composeront chacune des commissions.*

*L'assemblée délibérante est donc invitée à procéder à la désignation des conseillers municipaux membres des commissions communales facultatives.*

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** l'article L.2121-21 du CGCT relatif aux modalités de vote pour les nominations et désignations effectuées par le conseil municipal ;

**Vu** la délibération N°2026/24/CM/ND du 01 avril 2026 ayant déterminé le mode de scrutin applicable aux désignations des membres des instances communales ;

**Vu** la délibération N°2026/25/CM/ND du 01 avril 2026 portant création des commissions communales facultatives ;

**Considérant** qu'il appartient au conseil municipal de désigner les membres appelés à siéger au sein des commissions communales facultatives ;

**Considérant** que le conseil municipal a décidé de procéder aux désignations au scrutin public conformément à la délibération précitée ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

**Article 1** : de désigner les membres des commissions communales comme suit :

**1. FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE -RESSOURCES HUMAINES**

- Laurent MARTINEZ
- Philippe DESCHODT
- Quentin BERNARD
- Gwendoline GARCIA
- Donato MIRAGLIA
- Jean-Claude LEYNAERT

**2. CULTURE**

- Laurent MARTINEZ
- Carole HURIAU
- Valérie GOUPY
- Dominique LUPINO
- Sandrine SPARTY
- Christine MASSET

**3. FETES ET CEREMONIES**

- Cathy NOTOT-GOS
- Philippe DESCHODT
- Frédérique FERREIRA
- Fabrice HOURIEZ
- Mélanie DELANNOIS
- Jean-Claude LEYNAERT

**4. SPORT – VIE ASSOCIATIVE**

- Pascal ROUSSEAU
- Laurent MARTINEZ
- Raymond WOLICKI
- Régis NOTOT
- Antoine HALLUIN
- Eloi LEMAIRE

**5. ACTION SOCIALE – SOLIDARITE – HANDICAP**

- Catherine KOPEC
- Frédérique FERREIRA
- Cathy NOTOT-GOS
- Raymond WOLICKI
- Régis NOTOT
- Pascale LECLEIRE

**6. TRAVAUX- URBANISME**

- Donato MIRAGLIA
- Philippe DESCHODT
- Quentin BERNARD
- Serge BEAREZ
- Agathe MASTROMONACO
- Jean-Claude LEYNAERT

**7. ENFANCE – JEUNESSE**

- Valérie GOUPY
- Mélanie DELANNOIS
- Serge BEAREZ
- Dominique LUPINO
- Agathe MASTROMONACO
- Eloi LEMAIRE

**8. COMMUNICATION – INFORMATIQUE – NUMERIQUE**

- Serge BEAREZ
- Antoine HALLUIN
- Agathe MASTROMONACO
- Eric RENARD
- Gwendoline GARCIA
- Eloi LEMAIRE

**9. CADRE DE VIE – COMMERCE – SEURITE – ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE - PATRIMOINE**

- Carole HURIAU
- Sylvie ROUSSELLE
- Quentin BERNARD
- Eric RENARD
- Gwendoline GARCIA
- Christine MASSET

Le Maire est Président de droit de toutes ces commissions communales facultatives.


**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant de prendre toutes les mesures pour l'exécution de la présente délibération.

**Vote du Conseil Municipal** : Unanimité  Majorité   
Pour : 27 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

Certifié conforme,

Ainsi fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné,

La secrétaire de séance,  
Conseillère municipale  
Agathe MASTROMONACO



Le président de séance,  
Le Maire,  
Claude MERLY

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication*

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le 03/04/2026

ID : 059-215903758-20260401-2026\_GR\_1408-DE

